



REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC70/3

Soixante-dixième session
Manille (Philippines)
7-11 octobre 2019

20 août 2019

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**BUDGET PROGRAMME 2018-2019 : EXÉCUTION DU BUDGET
(RAPPORT INTÉRIMAIRE)**

Ce document donne un aperçu de la situation du budget programme de l'OMS pour 2018-2019 au 30 juin 2019, axé sur la Région du Pacifique occidental. Y figurent notamment un récapitulatif par source de financement, un compte rendu de l'utilisation des fonds par catégorie de programme et par centre budgétaire, ainsi qu'une comparaison avec la période correspondante de l'exercice précédent (18 mois).

Au 30 juin 2019, toutes sources confondues, le montant total de l'utilisation des ressources depuis le 1^{er} janvier 2018 a été de US \$205,8 millions, soit 74,9 % du montant total des fonds disponibles (US \$274,6 millions). Des tableaux présentant l'utilisation des fonds par catégorie et par centre budgétaire ainsi que par catégorie de dépenses sont également fournis.

Ce document présente des éléments d'information sur les progrès accomplis par la Région du Pacifique occidental aux fins de la réalisation des produits dont le Secrétariat est comptable (au titre du *budget programme 2018-2019*). Ils procèdent d'une évaluation à mi-parcours portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, avec un examen plus approfondi des produits compromis ou sérieusement compromis au 30 juin 2019.

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner le présent rapport intérimaire sur l'exécution du budget et d'en prendre note.

1. UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DU BUDGET PROGRAMME 2018-2019

Ce document présente le rapport intérimaire au 30 juin 2019 sur l'utilisation, par la Région du Pacifique occidental, du budget programme de l'exercice biennal 2018-2019, par source de financement, catégorie, centre budgétaire et catégorie de dépenses.

1.1 Niveau du budget programme

Le budget programme de l'OMS 2018-2019 a été approuvé à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2017. Il représente le dernier des trois budgets biennaux établis dans le cadre du *douzième programme général de travail, 2014-2019*.

Le budget programme 2018-2019 approuvé pour la Région du Pacifique occidental s'élevait à US \$285,9 millions. Au cours de l'exercice biennal, le plafond budgétaire de la Région a fait l'objet d'un relèvement net de US \$33,7 millions (11,8 %). Les modifications introduites correspondent à des augmentations de US \$3,6 millions pour les maladies non transmissibles (Catégorie 2), de US \$32,6 millions pour l'éradication de la poliomyélite (Catégorie 10) et de US \$3,0 millions pour les interventions en cas d'épidémies ou de crises et les opérations susceptibles d'être portées à une plus grande échelle (Catégorie 13), ainsi qu'à des réductions de US \$1,1 million pour la promotion de la santé à toutes les étapes de la vie (Catégorie 3), de US \$2,5 millions pour les systèmes de santé (Catégorie 4) et de US \$1,9 million au titre du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire (Catégorie 12).

L'allocation budgétaire effective s'élevait donc au 30 juin 2019 à US \$319,6 millions (tableau 1).

Tableau 1. Allocation budgétaire : 2018-2019
(en millions de US \$)

Budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019			Budget programme 2016-2017 au 30 juin 2017		
Budget approuvé	Allocation budgétaire effective	Variation	Budget approuvé	Allocation budgétaire effective	Variation
285,9	319,6	11,8 %	285,6	291,8	2,2 %

Le tableau 2 ci-après présente un récapitulatif des déficits de financement de l'exercice biennal 2018-2019 dus à l'écart entre l'allocation budgétaire et les ressources disponibles.

Tableau 2. Déficits de financement pour 2018-2019 par catégorie – Ensemble des fonds
(en millions de US \$)

Catégorie	Allocation budgétaire effective	Budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019					Déficit 2016-2017 au 30 juin 2017	
		CF	CV	Total	Déficit	% Ressources disponibles/ allocation budgétaire effective		
Maladies transmissibles	74,6	12,7	55,9	68,6	(6,0)	92,0	(8,0)	(19,3)
Maladies non transmissibles	42,9	11,4	22,3	33,7	(9,2)	78,6	(21,4)	(13,6)
Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie	26,9	7,6	12,3	19,9	(7,0)	74,0	(26,0)	(7,6)
Systèmes de santé	50,2	18,0	29,7	47,7	(2,5)	95,0	(5,0)	(10,7)
Services institutionnels/fonctions d'appui	48,6	16,8	30,0	46,8	(1,8)	96,3	(3,7)	(1,8)
Préparation, surveillance et intervention/ Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire	36,2	8,7	17,4	26,1	(10,1)	72,1	(27,9)	(5,2)
Total programmes de base	279,4	75,2	167,6	242,8	(36,6)	86,9	(13,1)	(58,2)
Urgences								
Éradication de la poliomyélite	37,2	-	30,3	30,3	(6,9)	81,5	(18,5)	(1,3)
Interventions en cas d'épidémie et de crise	3,0	-	1,5	1,5	(1,5)	50,0	(50,0)	(1,1)
Total Urgences	40,2	-	31,8	31,8	(8,4)	79,1	(20,9)	(2,4)
Total général	319,6	75,2	199,4	274,6	(45,0)	85,9	(14,1)	(60,6)

CF : Contributions fixées ; CV : Contributions volontaires.

Au 30 juin 2019, le montant total disponible des ressources de toutes provenances s'est élevé à US \$274,6 millions, dont US \$75,2 millions pour les contributions fixées (US \$77,5 millions en juin 2017) et US \$199,4 millions représentant les contributions volontaires (US \$153,7 millions en juin 2017), soit 85,9 % de l'allocation budgétaire effective (US \$319,6 millions). Le montant des contributions volontaires allouées à la Région a connu une augmentation nette de US \$45,7 millions par rapport à la même période de l'exercice biennal précédent, dont US \$18,8 millions d'augmentation affectés à l'éradication de la poliomyélite.

1.2 Utilisation des fonds

Au 30 juin 2019, le montant total des fonds utilisés a été de US \$205,8 millions, soit 74,9 % des ressources disponibles et 64,4 % de l'allocation budgétaire effective.

L'utilisation des contributions fixées s'est établie au total à US \$55,3 millions, soit 73,5 % du montant total des ressources disponibles. Les activités menées au moyen des contributions volontaires se sont chiffrées à US \$150,5 millions, soit 75,5 % des ressources disponibles.

Les tableaux 3a et 3b montrent l'utilisation du budget au 30 juin 2019 par source et par niveau de financement et présentent des comparaisons avec la situation de l'exercice biennal précédent.

Tableau 3a. Utilisation de l'ensemble des fonds
(en millions de US \$)

Budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019								Budget programme 2016-2017 au 30 juin 2017				
Fonds	Allocation budgétaire effective	Ressources disponibles	Dépenses	Charges	Utilisation des fonds	% Utilisation/ allocation budgétaire effective	% Utilisation/ ressources disponibles	Allocation budgétaire effective	Ressources disponibles	Utilisation des fonds	% Utilisation/ allocation budgétaire effective	% Utilisation/ ressources disponibles
Contributions fixées	319,6	75,2	50,9	4,4	55,3	17,3	73,5	291,8	77,5	56,6	19,4	73,0
Contributions volontaires		199,4	137,1	13,4	150,5	47,1	75,5		153,7	116,5	39,9	75,8
Total	319,6	274,6	188,0	17,8	205,8	64,4	74,9	291,8	231,2	173,1	59,3	74,9

Tableau 3b. Utilisation des fonds par bureau de pays et par le Bureau régional
(en millions de US \$)

Budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019					Budget programme 2016-2017 au 30 juin 2017			
Niveau	Contributions fixées	Contributions volontaires	Total	%	Contributions fixées	Contributions volontaires	Total	%
Pays	33,3	113,1	146,4	71,1	33,6	77,5	111,1	64,2
Région	22,0	37,4	59,4	28,9	23,0	39,0	62,0	35,8
Total	55,3	150,5	205,8	100,0	56,6	116,5	173,1	100,0

Les tableaux 4a et 4b présentent en détail l'utilisation des fonds (toutes sources confondues) par la Région, par catégorie et par centre budgétaire, respectivement.

Tableau 4a. Utilisation des fonds par catégorie
(en millions de US \$)

Catégorie	Budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019					Budget programme 2016-2017 au 30 juin 2017		
	Allocation budgétaire effective	Ressources disponibles	Utilisation des fonds	% Utilisation/ allocation budgétaire effective	% Utilisation/ ressources disponibles	Utilisation des fonds	% Utilisation/ allocation budgétaire effective	% Utilisation/ ressources disponibles
Maladies transmissibles	74,6	68,6	50,7	68,0	73,9	41,6	55,7	75,1
Maladies non transmissibles	42,9	33,7	24,7	57,6	73,3	19,7	48,3	72,4
Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie	26,9	19,9	14,2	52,8	71,4	14,0	53,2	74,9
Systèmes de santé	50,2	47,7	34,5	68,7	72,3	32,2	59,7	74,5
Services institutionnels/fonctions d'appui	48,6	46,8	35,1	72,2	75,0	34,9	70,9	73,6
Préparation, surveillance et intervention/ Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire	36,2	26,1	20,7	57,2	79,3	16,4	56,2	68,3
Total Programmes de base	279,4	242,8	179,9	64,4	74,1	158,8	57,9	73,6
Urgences								
Éradication de la poliomyélite	37,2	30,3	24,5	65,9	80,9	10,6	82,8	92,2
Interventions en cas d'épidémie et de crise	3,0	1,5	1,4	46,7	93,3	3,7	75,5	97,4
Total Urgences	40,2	31,8	25,9	64,4	81,4	14,3	80,8	93,5
Total général	319,6	274,6	205,8	64,4	74,9	173,1	59,3	74,9

Tableau 4b. Utilisation des fonds par centre budgétaire
(en millions de US \$)

Centre budgétaire	Budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019									Budget programme 2016-2017 au 30 juin 2017	
	Ressources disponibles			Utilisation des fonds			% Utilisation/ ressources disponibles			Utilisation des fonds	% Utilisation/ ressources disponibles
	CF	CV	Total	CF	CV	Total	CF	CV	Total		
Cambodge	3,4	14,0	17,4	2,4	10,7	13,1	70,6	76,4	75,3	11,5	74,7
Chine	7,2	10,2	17,4	5,4	8,1	13,5	75,0	79,4	77,6	13,2	80,0
Fiji	2,4	1,9	4,3	1,5	1,5	3,0	62,5	78,9	69,8	3,0	76,9
Îles Cook	0,4	-	0,4	0,3	-	0,3	75,0	-	75,0	0,4	80,0
Îles Marshall	0,3	0,1	0,4	0,3	-	0,3	100,0	-	75,0	0,2	66,7
Îles Salomon	2,4	8,4	10,8	1,3	5,3	6,6	54,2	63,1	61,1	5,1	68,0
Kiribati	0,6	0,5	1,1	0,5	0,3	0,8	83,3	60,0	72,7	0,9	75,0
Malaisie	1,0	1,0	2,0	0,9	0,7	1,6	90,0	70,0	80,0	1,3	76,5
Micronésie (États fédérés de)	0,8	1,3	2,1	0,7	1,0	1,7	87,5	76,9	81,0	1,0	76,9
Mongolie	2,5	3,0	5,5	1,9	2,6	4,5	76,0	86,7	81,8	4,4	81,5
Nauru	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	100,0	-	100,0	-	-
Nioué	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1	100,0
Palao	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	100,0	-	100,0	0,1	50,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,2	49,6	53,8	3,1	38,7	41,8	73,8	78,0	77,7	12,6	73,7
Pays insulaires du Pacifique	4,2	13,6	17,8	2,6	10,5	13,1	61,9	77,2	73,6	9,3	74,4
Philippines	2,6	12,2	14,8	1,7	8,2	9,9	65,4	67,2	66,9	10,3	79,2
République démocratique populaire lao	2,9	15,0	17,9	2,0	11,8	13,8	69,0	78,7	77,1	16,4	81,6
Samoa	2,0	1,7	3,7	1,2	1,1	2,3	60,0	64,7	62,2	2,4	77,4
Samoa américaines	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	100,0	-	100,0	0,1	100,0
Tokélaou	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	100,0	-	100,0	0,1	100,0
Tonga	0,8	0,4	1,2	0,6	0,3	0,9	75,0	75,0	75,0	1,4	87,5
Tuvalu	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	100,0	-	100,0	0,1	100,0
Vanuatu	1,6	2,9	4,5	1,5	2,1	3,6	93,8	72,4	80,0	3,3	76,7
Viet Nam	5,9	12,7	18,6	4,8	10,2	15,0	81,4	80,3	80,6	13,8	74,6
Autres pays*	0,2	-	0,2	0,1	-	0,1	50,0	-	50,0	0,1	50,0
Total pays	46,0	148,5	194,5	33,3	113,1	146,4	72,4	76,2	75,3	111,1	76,7
Bureau du Directeur régional	3,1	3,0	6,1	2,7	1,7	4,4	87,1	56,7	72,1	4,4	69,8
Division Administration et Finance	0,8	7,9	8,7	0,2	5,8	6,0	25,0	73,4	69,0	6,0	67,4
Division Gestion des programmes	2,8	4,4	7,2	2,5	3,0	5,5	89,3	68,2	76,4	5,1	72,9
Division Maladies non transmissibles et Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie	6,1	5,9	12,0	4,8	4,7	9,5	78,7	79,7	79,2	10,3	73,6
Division Maladies transmissibles	5,0	13,8	18,8	3,5	10,6	14,1	70,0	76,8	75,0	16,0	79,2
Division Sécurité sanitaire et situations d'urgence/Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire	3,9	6,2	10,1	3,3	5,0	8,3	84,6	80,6	82,2	8,1	72,3
Division Systèmes de santé	7,5	8,9	16,4	5,0	6,5	11,5	66,7	73,0	70,1	12,1	76,6
Division, Centre Asie-Pacifique pour l'environnement et la santé dans la Région du Pacifique occidental	-	0,8	0,8	-	0,1	0,1	-	12,5	12,5	-	-
Total Bureau régional	29,2	50,9	80,1	22,0	37,4	59,4	75,3	73,5	74,2	62,0	71,8
Total général	75,2	199,4	274,6	55,3	150,5	205,8	73,5	75,5	74,9	173,1	74,9

*La rubrique « Autres pays » comprend le montant total cumulé pour les centres budgétaires ayant moins de US \$50 000 de ressources disponibles, à savoir le Brunéti Darussalam, Guam, les îles Mariannes du Nord, la Polynésie française et Singapour.

CF : contributions fixées ; CV : contributions volontaires.

Le tableau 5 présente l'utilisation du montant total des ressources disponibles par catégorie de dépenses.

Tableau 5. Utilisation des fonds par catégorie de dépenses
(en millions de US \$)

Catégorie	Utilisation des fonds du budget programme 2018-2019 au 30 juin 2019	%	Utilisation des fonds du budget programme 2016-2017 au 30 juin 2017	%
Dépenses de personnel	80,5	39,1	81,4	47,0
Transferts et subventions à d'autres entités	52,2	25,4	25,9	15,0
Services contractuels	44,0	21,4	35,9	20,7
Voyages	16,3	7,9	13,7	7,9
Frais généraux de fonctionnement	8,2	4,0	8,8	5,1
Fournitures et documentation médicales	3,3	1,6	4,8	2,8
Matériel, véhicule et mobilier	1,3	0,6	2,6	1,5
Total	205,8	100,0	173,1	100,0

Conformément aux précédents exercices biennaux, le plus gros pourcentage a été attribué aux dépenses de personnel (39,1 %), suivi des transferts et subventions à d'autres entités (25,4 %), des services contractuels (21,4 %) et des voyages (7,9 %). Les dépenses de personnel ont été réduites de US \$0,9 million par rapport à l'exercice biennal précédent tandis que les dépenses afférentes aux services contractuels ont augmenté de US \$8,1 millions. La catégorie des transferts et subventions à d'autres entités (US \$52,2 millions) comprend les accords de coopération financière directe avec les interlocuteurs gouvernementaux (US \$46,4 millions), le matériel destiné à des tiers (US \$3,7 millions), les bourses d'études (US \$1,6 million) et les lettres d'accord de subvention avec les organismes des Nations Unies, organisations humanitaires, associations caritatives ou organisations à but non lucratif (US \$0,5 million). Par rapport à l'exercice biennal précédent, les dépenses ont augmenté de US \$26,3 millions pour les transferts et subventions à d'autres entités, de US \$8,1 millions pour les services contractuels et de US \$2,6 millions pour les voyages. Cette augmentation est essentiellement imputable aux campagnes de vaccination et à la riposte aux flambées en cours en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi qu'à l'intensification des activités dans les pays insulaires du Pacifique. Le personnel de ces bureaux de pays et le Bureau régional travaillent en étroite collaboration en vue d'atténuer les risques inhérents à l'augmentation des niveaux d'activité.

Le tableau 5a présente l'utilisation des fonds disponibles par catégorie de dépenses pour les bureaux de pays disposant de ressources supérieures à US \$10 millions.

**Tableau 5a. Utilisation des fonds par catégorie de dépenses
pour les bureaux de pays disposant de ressources supérieures à US \$10 millions
(en millions de US \$)**

Catégorie	République démocratique populaire lao	Viet Nam	Chine	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Cambodge	Philippines	Pays insulaires du Pacifique	Îles Salomon	2018-2019 Total	2016-2017 Total
Dépenses de personnel	5,4	5,1	5,9	7,2	5,9	3,6	4,5	2,1	39,7	38,6
Services contractuels	2,5	2,2	1,8	7,1	2,5	4,9	4,0	2,3	27,3	19,3
Transferts et subventions à d'autres entités	3,6	6,0	4,7	24,1	3,6	0,4	1,8	0,9	45,1	21,2
Voyages	0,5	0,6	0,3	1,8	0,5	0,5	1,9	0,8	6,9	4,1
Frais généraux de fonctionnement	0,7	0,6	0,7	1,2	0,5	0,2	0,6	0,3	4,8	4,2
Fournitures et documentation médicales	1,0	0,4	-	0,2	-	0,2	0,2	0,2	2,2	3,3
Matériel, véhicule et mobilier	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	-	0,8	1,5
Total général	13,8	15,0	13,5	41,8	13,1	9,9	13,1	6,6	126,8	92,2

En ce qui concerne les huit bureaux de pays disposant de ressources supérieures à US \$10,0 millions par bureau sur le budget programme 2018-2019, le montant total des ressources disponibles s'est établi à US \$126,8 millions, contre US \$92,2 millions pour la même période de l'exercice biennal précédent. Le Bureau de l'OMS en Papouasie-Nouvelle-Guinée affiche l'augmentation la plus importante des fonds utilisés, en particulier pour ce qui concerne les services contractuels, les transferts au gouvernement et les voyages. Cette augmentation tient aux activités d'intervention et de vaccination liées à l'épidémie de poliomérite.

1.3 Activités d'audit

A ce jour, les recommandations des audits externes pour la Région ont été appliquées et les rapports d'audit ont été clôturés.

Des vérificateurs internes ont procédé à un audit du Bureau de l'OMS en Mongolie ainsi qu'à un examen administratif du Bureau régional. Dans leur appréciation, ils ont indiqué que les mesures de contrôle mises en œuvre pour atténuer les principaux risques étaient satisfaisantes. Toutes les recommandations des vérificateurs internes concernant la Mongolie ont été appliquées dans les délais prévus et le rapport d'audit a été officiellement clôturé. En ce qui concerne le Bureau régional, les recommandations sont en voie d'application.

Le Secrétariat continue d'accueillir des vérificateurs dans la Région pour évaluer la situation générale des contrôles et définir les domaines à améliorer. Un audit interne de la Division de l'appui technique du Pacifique/Bureau du représentant de l'OMS aux Fidji est prévu avant la fin de 2019.

De manière générale, le Secrétariat a clos le dossier des recommandations des audits en moins de cinq mois, montrant ainsi sa détermination à donner suite aux conclusions des audits et à appliquer rapidement les recommandations qui en découlent, dans l'ensemble de la Région du Pacifique occidental.

1.4 Conformité et contrôles

Par ailleurs, le Secrétariat continue d'améliorer les contrôles moyennant le renforcement de la gestion, de la formation, de la communication et du suivi des opérations à haut risque dans la Région, en particulier les accords de coopération financière directe et les activités d'achat de biens et services, ainsi que la gestion des actifs et des stocks. L'établissement de modèles pour les propositions et rapports destinés aux donateurs, la révision du Manuel de l'utilisateur sur la gestion des programmes, l'introduction de notifications automatiques de rappel pour les rapports en retard et à venir, et le suivi général exercé par l'intermédiaire du Comité des programmes, du Réseau d'administration régionale et du réseau des administrateurs de programmes ont permis d'intensifier la responsabilisation envers les États Membres et les donateurs. L'introduction de validations en ligne pendant le traitement des opérations et l'amélioration de la procédure d'approbation des tâches dans le Système mondial de gestion, appuyée par des rapports périodiques, ont garanti un suivi et un contrôle plus rigoureux.

Au titre de la gestion globale de la conformité, la Région a donné la priorité aux accords de coopération financière directe avec le Gouvernement, ce qui a permis de renforcer la collaboration avec les homologues et d'améliorer l'établissement de rapports sur les résultats. Depuis septembre 2015, la Région n'a aucun arriéré en ce qui concerne la coopération financière directe. Les activités d'assurance en matière de coopération financière directe sont réalisées sur une base trimestrielle, avec un minimum de trois accords de coopération financière directe par bureau de pays dans la Région, et sont coordonnées avec les homologues des ministères de la santé. En outre, la situation des rapprochements de l'ensemble des comptes de caisse et des comptes bancaires de la Région a été notée « A », ce qui signifie qu'aucun élément de rapprochement de plus de 90 jours n'est en suspens.

L'équilibre entre hommes et femmes et la représentation géographique des membres du personnel restent des priorités élevées. En matière de parité entre les sexes, d'importants progrès ont été réalisés grâce à des ajustements des politiques de recrutement et à une sensibilisation accrue du personnel. La proportion d'effectifs féminins au sein du personnel international a augmenté dans la Région, passant à 48,6 % à la fin de juin 2019.

La répartition géographique du personnel reste très large dans la Région : les 177 administrateurs recrutés sur le plan international représentaient 45 pays en juin 2019, près de la moitié

d'entre eux issus de l'extérieur de la Région et du reste du monde. Le Bureau régional continue de travailler en étroite collaboration avec les États Membres sur les activités de sensibilisation, en mettant l'accent sur les pays non représentés et sous-représentés de la Région en vue d'attirer un plus grand nombre de candidats et d'améliorer encore l'équilibre géographique du personnel.

Afin de renforcer la conformité et la gestion des risques, le Responsable de la conformité et de la gestion des risques rend directement compte au Directeur régional et aide à coordonner les activités menées en la matière dans toute la Région. Le Groupe consultatif pour l'application du principe de responsabilité dans la Région du Pacifique occidental a été créé en vue de définir les domaines dans lesquels une action est nécessaire et de suivre les progrès accomplis. Ainsi les risques potentiels sont identifiés, évalués et suivis, et font l'objet de mesures d'atténuation durant la planification et la mise en œuvre du budget programme. Tous les responsables des centres budgétaires ont rempli, dans les délais, la liste de contrôle annuelle d'autoévaluation au titre du Cadre de contrôle interne. Le score régional global de l'autoévaluation par les centres budgétaires correspondant à la fin de l'année 2018 était de 94,5 % (3,76 sur 4,0), ce qui indique une solide connaissance opérationnelle des contrôles fonctionnels dans la Région.

1.5 Produits et résultats

L'examen à mi-parcours examine les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des produits dont le Secrétariat est comptable au titre du budget programme.

L'Annexe 1 contient l'examen détaillé à mi-parcours de l'exécution du budget programme 2018-2019 au 31 décembre 2018, ainsi qu'une deuxième étape d'évaluation au 30 juin 2019 pour dresser le bilan des éventuels changements majeurs.

Il est ressorti de l'examen à mi-parcours de l'exécution du budget programme 2018-2019 dans la Région que sur les 107 produits, 106 étaient « en bonne voie », et 1 était « compromis ». Le produit 2.3.4 (Amélioration des systèmes de soins d'urgence préhospitaliers et hospitaliers pour la prise en charge des traumatismes) a été considéré comme « compromis » essentiellement du fait de l'insuffisance des ressources financières au cours de la première partie de l'exercice biennal. Néanmoins, ce programme a été récemment transféré dans un cadre plus large de renforcement des systèmes et d'amélioration de la couverture des services et de l'accès à ces services au titre du *Cadre d'action régional pour l'amélioration de la planification et de la gestion des hôpitaux dans le Pacifique occidental*. Le Secrétariat a, au titre de ce cadre, reprogrammé le financement de manière à soutenir le développement des systèmes de gestion des soins d'urgence entrepris dans deux pays.

2. MESURES PROPOSÉES

Le comité régional est prié d'examiner le rapport intérimaire sur l'exécution du budget et d'en prendre note.

